ANNÉE 2019

Rapport annuel du Conseiller en Mobilité

Ville de Verviers

Wallonie

PARTIE 1 : COMMUNICATION EXTERNE

I. Éditorial
Dans de très nombreuses villes en Europe, la mobilité devient un enjeu majeur de la vie communale : Enjeu pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles, nos émissions de CO2 et de particules fines mais aussi pour éviter une congestion de notre ville ; Enjeu de sécurité également comme le montre toute une série de projets repris dans ce rapport. Dans ce contexte, le rôle du Conseiller en mobilité est essentiel pour une grande ville comme Verviers et ce rapport montre toute l'importance de son travail. Encourager la mobilité alternative, donner la priorité aux piétons, réduire la vitesse des voitures, sécuriser les routes et leurs abords, nous adapter aux nombreux chantiers en cours sont parmi les défis qui nous attendent pour l'année à venir et qui ont déjà été bien amorcés l'année passée. Alexandre LOFFET, Echevin de la Mobilité, PS

II. Objectifs du PCM - Axes de travail

Etat

La majorité communale 2018 – 2024 est une tripartie composée du PS (mayorat), du MR et de Nouveau Verviers.
La compétence de la mobilité est sous l'égide d'Alexandre Loffet, Echevin PS qui hérite pour la première fois de cette compétence.
La mobilité est désormais jointe aux Ressources humaines, Tutelle du C.P.A.S., Budget, Finances, Economat, Animation de la Ville, Fêtes et Jumelages, Etat civil (Officier de l'Etat civil), A.S.B.L. "Régie des Quartiers", S.A.C. (volet social des Q.I.), Interreg et suivi administratif du FEDER, Inhumations, l'Encadrement des Peines alternatives, Président de la R.C.A., Mobilité et Sécurité routière, Plan de Prévention, Rénovation urbaine.
La déclaration de politique générale relative à la mobilité prévoit les chantiers suivants en matière de mobilité:

Verviers, ville à la mobilité efficiente

Nous mettrons en œuvre les recommandations du Plan Communal de Mobilité (PCM) en visant particulièrement des objectifs de promotion des modes doux. En cette matière, nous achèverons la conception d'un Plan vélo ambitieux et solliciterons les moyens nécessaires à sa mise en œuvre effective. Dans cette même perspective, la mise en place du « Projet Vesdre » (Vesdrienne « déployée »), au moins dans certains tronçons, constituera un objectif important.

Au-delà du PCM, nous solliciterons les Villes et Communes de l'arrondissement de Verviers afin d'élaborer collectivement un véritable Plan Urbain de Mobilité (PUM) visant l'émergence d'une vision supra-communale de la Mobilité, notamment dans une perspective de développement durable et de lutte contre les émissions de CO^2.
En partenariat avec la Province, nous poursuivrons le développement de l'offre en matière de parkings de covoiturage.

Nous mettrons également en œuvre les recommandations du PCM permettant la fluidification relative du trafic automobile en lien avec le développement des projets d'envergure dans les prochaines années.

En outre, nous favoriserons les mesures permettant de tendre vers une « résidentalisation » de certains quartiers, en y réduisant la vitesse et le trafic de transit. Nous y envisagerons systématiquement les dispositifs d'optimisation du parking afin d'augmenter, dans ces quartiers comme ailleurs, le potentiel de stationnement. Les aménagements réalisés dans la rue de Liège en 2018 constitueront un exemple probant dont nous continuerons de nous inspirer.

Enfin, nous envisagerons le retour à une gestion publique du contrôle du stationnement. Le contrat de concession qui lie la Ville de Verviers à la société partenaire prendra fin en 2023. Il conviendra de préparer cette échéance en anticipant les investissements nécessaires en termes humains et techniques.

Commentaires

La résidentialisation et la sécurisation de rues est une thématique à la pointe des réflexions menées en 2019 et début 2020.

III. Les 5 faits marquants de l'année 2019

Verviers Ville Conviviale : lancement du chantier de plusieurs années.

Ce chantier financé par des fonds FEDER a été lancé en 2019. Les premières interventions portent sur les zones de l'Harmonie et du Square Lekeu, toutes deux situées en entrée Ouest du centre-ville. Le début du chantier par cette partie n'est pas anodin, cela était primordial en prévision de la fermeture potentielle de la trémie, qui engendrerait un report de 300 véhicules par heure sur ces deux carrefours. Comme prévu par le PCM et le permis d'urbanisme, le carrefour Harmonie est donc redimensionné, favorisant clairement le flux stratégique entrant provenant de la rue Lucien Defays de manière prioritaire sur les autres flux, les ilots sont supprimés au bénéfice de terrasses plus larges et conviviales. Le Square Lekeu est quant à lui revu pour permettre un tourne-à-gauche direct en provenant de la rue de la Concorde et donc de la Porte Nord du centre-ville via Defays ; cela sans devoir aller « tourner » autour de la place de la Victoire, porte Sud du centre-ville. Le site propre bus s'en trouve également allongé.

Vesdrienne : premières réflexions stratégiques sur le tracé à Verviers.

En matière de vélo, tout ou presque reste à initier en faveur d'une politique de pratique accrue du vélo. La Ville de Verviers a toutefois affirmé une volonté claire en termes de déploiement vélo dans les années à venir, afin de se préparer à un probable nouvel appel Wallonie Cyclable. Ainsi, le PCM de 2018 a établi une nouvelle stratégie en la matière. Celle-ci vise une approche en 3 niveaux : 1) la création d'une colonne vertébrale proche de la Vesdre, avec comme mot d'ordre le site propre pur, 2) la création de grands axes structurants vers les anciens villages, 3) une résidentialisation accrue des quartiers composés de voiries locales pour y partager la chaussée. Le SPW Routes de Verviers pilote le schéma général, qui dépasse les limite de la commune. Toutefois, la Ville n'a pas attendu pour déjà prémâcher et prédéfinir une première réflexion générale de tracé précis sur toute la traversée verviétoise de la Vesdrienne, d'Ensival à Verviers Est, en visant les principales interventions à mener tronçon par tronçon. Les connexions vers Pepinster et Limbourg restent pour l'heure incertaines puisque dépendantes de la vision de ces propres communes, non encore communiquée.

Liaison Ravel Gare Verviers Central – Barrage de la Gileppe : élaboration d'un dossier de subside LEM pour la liaison cyclo-pédestre, via la Vesdrienne et l'aqueduc SWDE.

Si la Vesdrienne constitue la colonne vertébrale de la future infrastructure vélo de Verviers, la Ville a également travaillé sur une diversification et une extension de cette approche, en partenariat avec la Ville de Limbourg, afin de soumettre un projet commun à Liège Europe Métropole. Bien que non situé sur Verviers, le Barrage de la Gileppe est historiquement lié à notre Ville. Il constitue un pôle d'attractivité touristique important de notre région. Entre Verviers et le barrage se trouve un aqueduc préfigurant un site propre idéal et presque plat pour un ravel. L'objectif consiste ainsi à relier la gare de Verviers Central à la Vesdrienne, puis la Vesdrienne à l'aqueduc jusqu'au barrage, permettant une connexion touristique train vélo au départ de Verviers vers le barrage et par extension vers les hautes Fagnes.

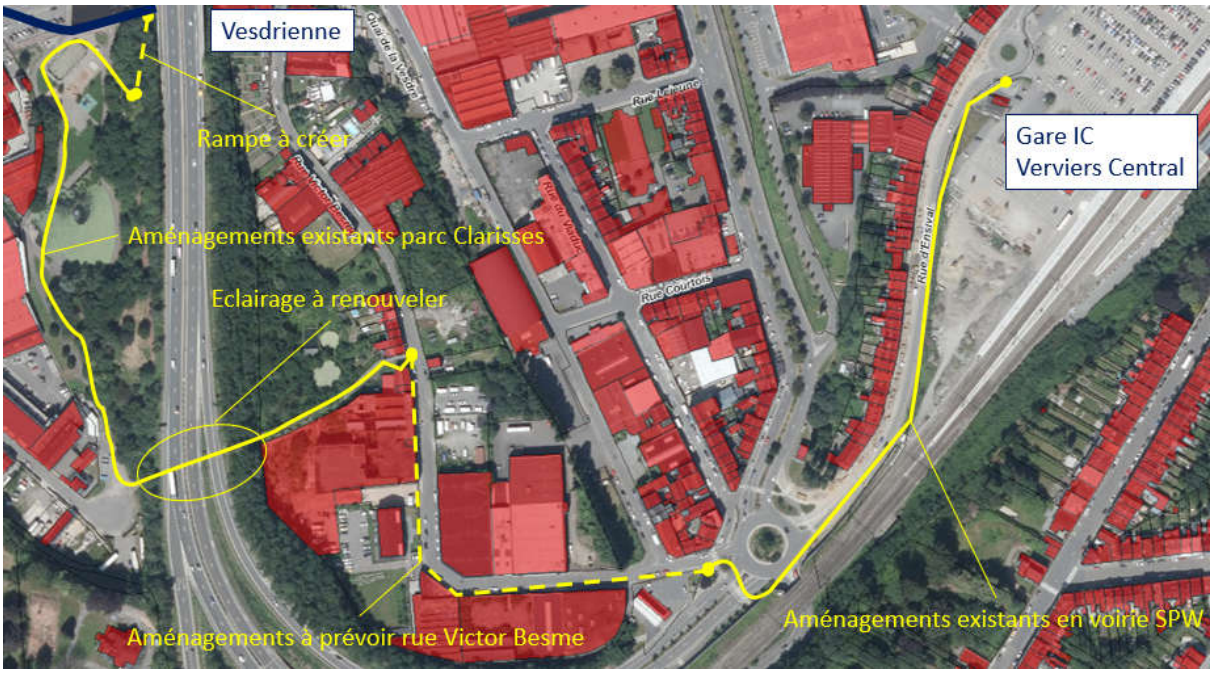

<u>Finalisation du réaménagement du Cœur de Petit-Rechain.</u>
Après plusieurs années de chantier, le centre du village de Petit-Rechain a totalement été relifté. Ainsi, tout le domaine public a été revu, en plus de l'égouttage : le stationnement a été réorganisé, les trottoirs ont été élargis afin de développer de nouvelles esplanades conviviales, les bandes de circulation ont volontairement été resserrées afin d'obliger à des vitesses réduites.
Ce nouvel aménagement renforce la grande désirabilité résidentielle du village !

La démolition de l'Ilot Phoenix à la porte de Heusy.

En raison de sa situation en fonde vallée, le centre-ville de Verviers dispose d'une accessibilité délicate. En effet, contrairement à d'autres grandes villes, le centre-ville de Verviers ne dispose pas d'une rocade proche et complète. Le centre-ville est uniquement accessible par 4 portes principales articulées sur un axe Ouest-Sud composés des rues Laines-Palais-Frippiers. Une d'entre elle, la porte Sud, plus connue en tant que Porte de Heusy, est particulièrement complexe en raison des flux importants qu'elle rencontre et entremêle. Elle était également peu identifiable en raison de la configuration urbanistique des lieux, peu aérée. Un des plus petits ilots urbains de Verviers, en état de délabrement avancé, bordait cette porte, au lieu précis de l'implantation de l'ancienne porte historique. Après avoir jugé cet ilot peu habitable et peu propice à l'habitat en raison du caractère prédominant des carrefours l'encerclant, malgré l'intérêt de quelques bâtiments, le projet de rénovation résidentielle a été abandonné au profit d'un nouveau square paysager. Ainsi, l'ilot détruit a permis une nouvelle perspective sur le magnifique palais de Justice. La zone sera non seulement réaménagée en un espace public constituant un nouveau repère urbain identifiant la porte, mais également pour permettre l'amélioration de plusieurs flux problématiques du carrefour et donc la capacité de ce dernier.

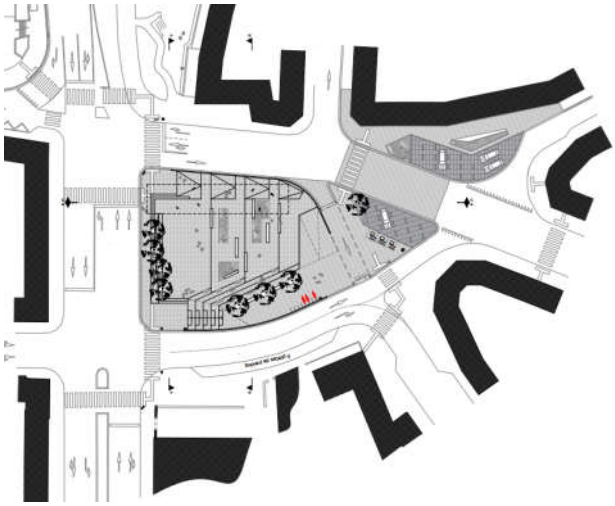

IV. Mise en œuvre du PCM - Actions réalisées – Indicateurs – Tendances

Il a été choisi de ne retenir que les indicateurs les plus représentatifs et symboliques afin de donner un aperçu parlant et afin de ne pas noyer l'information.
Un ou deux indicateurs clés sont donc retenus par thème.
En vert = augmentation en 2018 // 2019
En orange = statut quo en 2018 // 2019
En rouge = diminution en 2018 // 2019

		Unité	Disp. Source	Type d'indicateur
0. DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES - RESEAUX				
DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES	Nombre d'habitants	55207	INS	IC
	Nombre d'emplois	19392	Walstats	IC
	Nombre d'élèves du secondaire	7714	Walstats	IC
	Densité de population/km2	1672	INS	IC
	Taux de motorisation	0.528	Walstats	IC
	Nombre d'emplois/nombre d'habitants	0.34	Walstats	IC
	Demandeurs d'emplois inoccupés /pop totale	0.09	Walstats	IC
	Nombre d'élèves/nombre d'habitants	0.14	Walstats	IC
RESEAU DE VOIRIES	Longueur réseau autoroutier - km	5.7	Walstats	IC
	Longueur réseau routier communal - km	124.3	Walstats	IC
	Longueur réseau routier régional - km	37.89	Walstats	IC
	Longueur du réseau routier tot /nbr d'habs	3.23m/hab	Walstats	IC
1. TRAFIC MOTORISE				
	Nombre de véhicules immatriculés	29186	Walstats	II
2. MODERATION DE LA VITESSE				
	Longueur zones résidentielle et de rencontre en centre-ville	1490 m	C	IR
3. VELO. NOMBRE DE CYCLISTES/ INFRASTRUCTURES				
NOMBRE DE CYCLISTES	Nombre de cyclistes sur l'axe A	-	C	II
	Nombre de vélos stationnés aux abords de la gare en moyenne	17	SNCB	II
INFRASTRUCTURES CYCLABLES	Longueur du réseau cyclable aménagé en site propre en bord de Vesdre	2500 m	C	IR
	Nombre de SUL	-	C	IR
	Longueur des pistes cyclables séparées	-	C	IR
4. MARCHE. NOMBRE DE PIETONS/ INFRASTRUCTURES				
NOMBRE DE PIETONS	Nombre de piétons Place Verte un samedi moyen	7714	C	II
	Longueur des zones piétonnes en centre-ville	950 m	C	
	Nombre de places de stationnements réservées aux personnes handicapées	187		
	Nombre d'arrêts de transport public accessibles aux PMR	Donnée non obtenue		
5. TRANSPORT EN COMMUN. NOMBRE D'USAGERS/ INFRASTRUCTURES				
TRAIN	Nombre d'usagers fréquentant la gare par jour moyen	3780	SNCB	II
BUS	Nombre d'abonnements TEC	Donnée non obtenue		
	Nombre de voyageurs sur la ligne X/an+	Donnée non obtenue		
	Fréquences sur le réseau structurant	Donnée non obtenue		

	Longueur du réseau	Donnée non obtenue		
	Nombre de lignes urbaines	7		
	Nombre d'arrêts	Donnée non obtenue		
	Nombre d'arrêts aménagés (Critères à définir)	Donnée non obtenue		
	Nombre d'arrêts aménagés / nombre d'arrêts	Donnée non obtenue		
	Longueur des sites propres bus réalisés / longueur des sites propres projetés	Donnée non obtenue		
	Nombre de carrefours priorisés bus / nombre de carrefours priorisés projetés	Donnée non obtenue		
	…			
6. SECURITE ROUTIERE				
	Nombre d'accidents avec dégâts corporels	157	Walstat	II
	Nombre de tués	1	Police	II
7. STATIONNEMENT. ORGANISATION/OCCUPATION				
7.1. OFFRE	Nombre d'emplacements règlementés centre-ville et faubourgs	3654	C	IR
	Nombre d'emplacements zone bleue	2165	C	IR
	Nombre d'emplacements payants	1489	C	IR
	Nombre de cartes riverains octroyées	2943	C	IR
	Nombre moyen de redevances par mois	2274	C	IR
7.2. DEMANDE	Nombre de transactions par jour moyen	2782	C	II
	Nombre de transaction moyen par horodateur par jour	-	C	II
	Montant moyen d'une transaction en €	1.23	C	II
	Durée moyenne de stationnement en min	78	C	II
8. INTERMODALITE. ORGANISATION/OCCUPATION				
	Nombre d'emplacements de parking SNCB	592	S	IR
	Taux d'occupation du parking SNCB	87%	S/C	II
	Nombre de parc-relais	0	C	IR
9. SERVICES MOBILITE				
	Carsharing – nombre d'adhérents	31	Ex	II
	Carsharing – nombre de véhicules	3	Ex	II
	Bus des associations, nombre de jours de location	121	C	II
	Bus des associations, nombre de locations	80	T/C	II
	Vervibus – Nombre de courses effectuées	6728	T/C	II
	Covoiturage - nombre d'adhérents	Donnée non obtenue pour 2019	Ex	II
	Covoiturage - nombre de parkings	1	Ex/C	IR
10. EDUCATION- SENSIBILISATION-COMMUNICATION				
	Semaine de la mobilité - Nombre d'activités organisées	2		
	Brevet du cycliste - Nombre de participants	131		
	Journal communal – Nombre d'articles mobilité publiés	3		

V. Les dix chiffres de l'année

Voici une sélection de quelques chiffres clés qui permettront, chaque année de donner un aperçu synthétique de la mobilité à Verviers.

En vert = augmentation en 2017 //2018
En orange = statut quo en 2017 //2018
En rouge = diminution en 2017 //2018

78 minutes - Durée moyenne du stationnement payant en centre-ville (Diminution // 2018)

3654 - Nombre de places de parking règlementées (Statu quo // 2018)

920 - Nombre de jeunes sensibilisés à « Roulez Jeunesse » (Augmentation // 2018)

3780 - Nombre de passagers moyens par jour à la garde de Verviers Central (Diminution // 2018)

3 - Nombre de voitures Cambio (Statu quo // 2018)

4 - Nombre de voiries totalement réaménagées sur le territoire communal (Augmentation // 2018)

7 - Nombre de vélos électriques partagés au sein de l'administration communale (Statu quo // 2018)

2 - Nombre de réunion des comités PCM en 2018 (Statu quo // 2018)

7714 - Nombre moyens de piétons place Verte un samedi matin (moyenne de 3 relevés annuels) (Diminution // 2018)

175 - Nombre de victime de la circulation (Diminution // 2018)

1 – Victime d'un accident mortel (Diminution // 2018)

1490 m – Longueur des espaces partagés ou résidentiels en centre-ville (Statu quo // 2018)

950 m – Longueur des rues piétonnisées en centre-ville (Statu quo // 2018)

2 – Parking de covoiturage (Statu quo // 2018)

VI. Projets

Voici d'autres projets relevant spécifiquement d'un enjeu de mobilité, toutefois sous réserve de confirmations ultérieures sur base de décisions du Collège communal à prendre.
Les projets normalement concrétisés pour 2020:

Poursuite du chantier de "Ville Conviviale"
Les carrefours Harmonie et Lekeu seront terminés. Le chantier se poursuivra Place Verte ainsi que sur l'axe Xhavée-Crapaurue.

Une solution de gare des bus définitive sur le site de la gare
De retour depuis quelques années sur le parvis de la gare « faute de consensus » entre SNCB et OWT, la gare des bus extra urbains avait réinvesti la zone dans un aménagement « temporaire qui dure ». En janvier 2020, ces deux organismes sont parvenus à un accord sur une situation et un financement définitifs et devraient formaliser une proposition d'aménagement grandement attendue par la Ville.

Un tracé arrêté pour la Vesdrienne avec le SPW
Les premiers contacts ayant été établi et la Ville disposant de son analyse interne, le bureau d'étude désigné par le SPW devrait arrêter définitivement le tracé de la Vesdrienne sur Pepinster, Verviers et Limbourg.

Démarchage de la Région et du Ministre, en faveur du vélo
En janvier 2020, une rencontre du cabinet du ministre de la mobilité par l'Echevin de la Mobilité a été fixée afin de faire part des ambitions de Verviers en matière de nouvelles infrastructures vélo et au souhait de la Ville d'être sélectionnée pour un nouvel appel « Wallonie Cyclable ».

Le jalonnement coloré pour les parkings du centre-ville
Une fois la rénovation du centre-ville achevée avec Ville Conviviale, le jalonnement du centre-ville sera amélioré avec un jalonnement par poches colorées et des parkings afférents, en collaboration avec l'Association des commerçants.

Extension des zones bleues
A la demande de nombreux riverains, ainsi que sur recommandation de l'étude du Segefa sur le commerce, des extensions de zones bleues, dont 3 à visées résidentielles, sont étudiées dans les quartiers de Hodimont, Prés Javais et de la Ville Haute ; ainsi que 2 à visées commerciales dans les quartier de Gérardchamps et de Heusy.

Mise en place du giratoire de quartier Belle-Vue/Villas à Lambermont bas
A la demande de nombreux riverains, afin d'optimiser le potentiel de stationnement et de sécuriser le quartier, un système de giratoire de rues sera mise en place.

Mise en place du giratoire Coopération/Thier/Combattants à Lambermont
A la demande de nombreux riverains, afin d'optimiser le potentiel de stationnement et de sécuriser le quartier, un système de giratoire de rues sera mise en place.

Actualisation du plan d'alignement entre les rues du Bassin et Houckaye à Ensival
Le haut d'Ensival, également dit « Ensimont » dispose d'un important potentiel urbanisable qui est d'ailleurs activé peu à peu. Dans le cadre de charges d'urbanisme, le plan ancien de création d'une voirie entre la rue du Bassin et la rue Houckaye sera actualisé. Il permettra à terme d'envisager une voirie qui deviendra un axe structurant pour accéder au quartier, dont les accès réduits (passage sous un pont SNCB, rue Casse-Gueule pentue, ou vaste détour par Maison Bois) portent préjudice aux habitants.

Réaménagement du carrefour de la Porte de Heusy
Si l'ilot Phoenix a été démoli, l'aménagement des voiries et du square n'ont pas encore été réalisés. Ce sera le cas dans les mois futurs.

PARTIE 2 : FONCTIONNEMENT INTERNE

I. La Cellule mobilité

Le Service de la Mobilité

Le Service Mobilité est partagé en deux services, un administratif (4 personnes), une partie technique (le CEM), sous deux chefs de divisions (une technique, un Directeur Général).
Le CEM est également responsable du service de l'aménagement du territoire qui regroupe l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la mobilité, l'environnement, le logement, la salubrité/sécurité/santé, la cartographie.
Politiquement, l'Echevin titulaire de la Mobilité est Alexandre Loffet; PS. Dans la pratique, la Mobilité s'exprime également dans d'autres services et échevinats dont principalement les Voiries et travaux, dont la cellule projet et la Cellule Maintenance ; PASCAE (Police Administrative), Politique des Grandes Villes et enfin l'Urbanisme. Le CEM est amené à travailler en transversalité avec ces services en fonction des projets et les membres du Collège référents le cas échéant.
Depuis 2017 et la réalisation d'une analyse de la charge de travail au sein de l'administration, le chef de Service et CEM milite pour l'obtention d'une personne supplémentaire affectée en tout ou en partie à la mobilité afin de le seconder. Contrairement à de nombreuses compétences du Service, la mobilité n'est pas portée par un agent sous l'égide du chef de Service, mais bien directement exercée par ce dernier. La présence d'une personne supplémentaire permettrait de davantage travailler sur les objectifs de mobilité en regard de la charge de travail et de spécialiser le chef de Service sur la stratégie générale et l'encadrement des dossiers importants plutôt que dans le portage direct des dossiers.

La Cellule Mobilité

La Cellule Mobilité est une cellule transversale, et non un service, où sont détachées de manière permanente et régulière diverses personnes travaillant en rapport avec la mobilité, avec pour objectif de rendre des avis et de formuler des solutions aux problèmes relatifs à la mobilité. Dans la mesure du possible la cellule mobilité essaye de préconiser des solutions rapides et peu coûteuses afin d'apporter des solutions rapides aux problèmes quotidiens mis en évidence (marquages, signalisation, mobiliers. La Cellule Mobilité se réunit les mercredis matins toutes les semaines (sauf congés) pour traiter des demandes citoyennes, des avis mobilité dans les demandes d'urbanisme ou de voirie, des demandes spécifiques des échevinats.
En 2018, la cellule « Mobilité » est composée de :

- Grégory Mercier, responsable du service Technique mobilité, inclus dans l'aménagement du territoire.
- Benoît Piron, représentant le service Maintenance de la voirie de la Ville de Verviers.
- Fabian Defawes, représentant la Zone de police Vesdre.
- Caroline Detry, représentant le service de Police Administrative.

Cette cellule transversale est à même d'émettre des avis et de les exécuter moyennant le support administratif. Dans le cas de projets plus complexes qui ne peuvent pas être solutionnés avec des mesures légères, la cellule se tourne alors vers le Service Voiries (Service Projets) à qui les dossiers sont transférés en vue d'une programmation plus étendue.
La Cellule est une véritable réussite de fonctionnement, les avis sont rendus rapidement et l'ordre du jour est donc bien suivi. Les points améliorables pour par la Cellule Mobilité sont: les réalités budgétaires et la concrétisation des avis rendus.

Les conseillers en mobilité au sein de la commune

Au sein de l'administration communale et de la police locale, plusieurs membres du personnel ont obtenu le certificat de Conseiller en Mobilité, il s'agit de :

- Grégory Mercier - CeM – responsable du service Aménagement du Territoire, en charge directe de la Mobilité.
- Fabian Defawes, agent à la Zone de police Vesdre (Verviers-Dison-Pepinster), détaché deux jours semaines à la Ville.
- Banjamin Denoz, CeM au service Projets.
- Martine Job, Responsable de la Gestion Centre-Ville

Les principaux contacts « extérieurs » à la commune

La Cellule Mobilité a travaillé en collaboration étroite avec :

- Monsieur Elsen, Kohler, Grifgnée, SPW – Direction régionale des routes, Verviers
- Monsieur Defawes, Zone de police Vesdre
- Messieurs Jennart et Pedron, TEC Liège-Verviers

PARTIE 3 : SUIVI DE L'ACTUALISATION DU PCM

Etat d'avancement synthétique du PCM

Le PCM 2018 a été finalisé et donc actualisé en date du Conseil communal du 25 juin 2018.
Il est donc récemment remis à jour.
Les prochaines années vont consister à la mise en place de ses mesures au gré des chantiers et des projets d'urbanisme.

La table des matières du PCM actualisé 2018 est établie comme suit:

- **1.1. Une introduction reprenant**
  - **1.1.1. les enjeux**
  - **1.1.2. les mesures à haut impact du PCM**
- **1.2. Un chapitre sur l'accessibilité de Verviers ventilée sur:**
  - **1.2.1. La valorisation de l'échangeur de Lambermont.**
  - **1.2.2. La zone de Gérardchamps.**
  - **1.2.3. La rocade Sud**
- **1.3. Un chapitre ciblé sur la gare ventilé sur:**
  - **1.3.1. Le terminus des TEC**
  - **1.3.2. Le projet Eurogare**
  - **1.3.3. L'accès au site de la gare depuis les quartiers contigus**
- **1.4. Un chapitre ciblé sur le centre-ville ventilé sur:**
  - **1.4.1. l'accès par la porte Nord**
  - **1.4.2. l'accès par la porte Sud**
  - **1.4.3. accompagnement de la rénovation urbaine**
  - **1.4.4. schéma de circulation final**
  - **1.4.5. zone 30 du centre-ville**
- **1.5. La mobilité active**
  - **1.5.1. Grands projets d'aménagement du territoire**
  - **1.5.2. Plan Cyclable**
- **1.6. Mobilité alternative**
  - **1.6.1. Covoiturage**
  - **1.6.2. Carsharing**
- **1.7. Hiérarchie viaire**
- **1.8. Mesures complémentaires**
  - **1.8.1. Nouvelles liaisons à créer**
  - **1.8.2. Réaménagement de voiries**
  - **1.8.3. Schémas de circulation de quartiers**
- **1.9. Accompagnement de développements**
  - **1.9.1. City Mall**
  - **1.9.2. HDB et Ile Adam**
  - **1.9.3. ZACC de Bolinheid**

Le PCM actualisé ainsi que les versions antérieures sont téléchargeables sur le site internet de la Ville.

En termes de concrétisation:

Les mesures 1.5.2 constituent une priorité pour les mois de fin 2019 et de début 2020, dans la perspective de la mise en place d'un véritable plan vélo à Verviers.
Les autres mesures sont suivies dans le cadre des projets les concernant.

PARTIE 4 : PRÉSENTATION DU RAPPORT À LA CCCATM

Suite à la présentation du rapport à la CCCATM du 4 mars 2020, le rapport n'a fait l'objet d'aucune remarque ni débat particulier que la CCCATM ait choisi de communiquer.

Grégory Mercier 17 02 2020 - Finalisé le 09/03/2020
Géographe et Urbaniste
Conseiller en Mobilité
Responsable du Service Aménagement du Territoire